

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ITALIENNES
LIVRET PÉDAGOGIQUE MASTER LLCER
2022-2023

Responsables du parcours : Céline Frigau Manning
Jean-François Lattarico

celine.frigau@univ-lyon3.fr
jean-francois.lattarico@univ-lyon3.fr

Gestionnaire de scolarité Master LLCER : Déborah Bollon

deborah.bollon@univ-lyon3.fr



In copertina: SunOfErat, graffito di Dante Alighieri in via dei Bonizzi a Firenze. Fotografia dell'11 décembre 2013.
© Creative Commons

Ce livret est imprimé à des fins d'orientation. Pour tout renseignement officiel seule fait foi la maquette des enseignements, également disponible dans l'espace Faculté des Langues de l'intranet de l'Université Lyon 3 (<http://facdeslangues.univ-lyon3.fr>).

Le Département d'études italiennes est un département de la Faculté des Langues, dont le secrétariat est situé à la Manufacture des Tabacs : 6, Cours Albert Thomas – 69008 Lyon [M : ligne D, Sans souci].

L'ensemble du cursus se déroule sur le site de la Manufacture des Tabacs.

Table des Matières

1. Organisation du cursus du Master LLCER	p. 5
2. Encadrement des mémoires de recherche : liste des enseignant.e.s et de leurs spécialités	p. 9
3. Descriptifs des enseignements	p. 11
4. Le Séminaire d'Études Italiennes (SEI)	p. 17
5. Le Séminaire Junior d'Études Italiennes	p. 18
6. Mémo UE4 Expérience en milieu professionnel ou option libre	p. 19
7. Mémo sur les mémoires de recherche M1 et M2	p. 20
8. Calendrier de rédaction du mémoire	p. 22
9. Normes de présentation du mémoire	p. 24
10. La soutenance	p. 29
11. Les débouchés	p. 30

Année universitaire 2020/2021

Organisation du cursus / Régime Normal

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

mention Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

**Parcours : Etudes Allemandes, Anglophones, Arabes, Chinoises,
Italiennes, Japonaises, Russes**

SEMESTRE 1	Nbre d'heures		Crédits Matière	Crédits UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD	Crédits		CC	TE	TO	Durée
UE 1 socle commun								
Outils de la recherche		15	3	6	60			
Humanités numériques appliquées	9		3			60		QCM 20 min
UE 2 Compétences en langue								
Langue LV2 (Anglais, allemand, italien, espagnol, Français)		15	2	9	40			
Pratique de la langue		30	7		140			
UE 3 Approfondissement disciplinaire								
Littérature 1	21		3	15		60		4h
Civilisation - Histoire des idées 1	21		3		60			
Linguistique 1	21		3				60	
2 séminaires au choix parmi :								
Linguistique de corpus pour l'analyse des discours	21		3		60			
Littérature 2	21		3			60		4h
Civilisation - Histoire des idées 2	21		3		60			
Linguistique 2	21		3				60	
Introduction à la science économique	24		3			60		QCM 1 h
Introduction au marketing	24		3			60		2h
TOTAL varie en fonction du choix des séminaires	114	60		30				

SEMESTRE 2	Nbre d'heures		Crédits Matière	Crédits UE	Contrôle des connaissances				
Libellé matière	CM	TD	Crédits		CC	TE	TO	Durée	
UE 1 Socle commun									
Outils de la recherche		15	3	6	60				
Humanités numériques appliquées		9	3		60				
UE 2 Compétences en langue									
Langue LV 2 (Anglais, allemand, italien, espagnol, Français)		15	2	9	40				
Pratique de la langue		30	7		140				
UE 3 Approfondissement disciplinaire									
Littérature 3	21		3	12		60		4h	
Civilisation - Histoire des idées 3	21		3				60		
Linguistique 3	21		3			60			
<i>1 séminaire au choix parmi :</i>									
Littérature 4	21		3				60		4h
Civilisation - Histoire des idées 4	21		3					60	
Linguistique 4	21		3			60			
Cours transversal littérature 1	21		3				60		4h
Cours transversal civilisation 1	21		3					60	
Cours transversal linguistique 1	21		3			60		4h	
UE 4 Professionalisation									
Expérience en milieu professionnel ou option libre			3	3			60		
TOTAL				30					

SEMESTRE 3	Nbre d'heures		Crédits Matière	Crédits UE	Contrôle des connaissances				
Libellé matière	CM	TD	Crédits		CC	TE	TO	Durée	
UE 1 Compétences en langue									
Langue LV 2 (Anglais, allemand, italien, espagnol, Français)		15	2	10	40				
Pratique de la langue		30	8		160				
UE 2 Approfondissement disciplinaire									
Littérature 5	21		4	20		80		4h	
Civilisation - Histoire des idées 5	21		4			80			
Linguistique 5	21		4					80	
<i>2 séminaires au choix parmi :</i>									
Littérature 6	21		4				80		4h
Civilisation - Histoire des idées 6	21		4			80			
Linguistique 6	21		4					80	
Cours transversal littérature 2	21		4				80		4h
Cours transversal civilisation 2	21		4				80		4h
Cours transversal linguistique 2	21		4				80		
TOTAL				30					

Semestre 4	Nbre d'heures		Contrôle des connaissances			
Libellé matière	CM	TD	CC	TE	TO	Crédits
Rédaction mémoire de recherche et soutenance				400	200	30

Organisation du cursus / Régime Général

MASTER ARTS – LETTRES – LANGUES

Mention : Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours : Etudes italiennes – Lyon 3 / Federico II

(Double Diplôme Lyon 3 / Naples Federico II)

Dans le cadre du Double Diplôme entre l'Université Jean Moulin – Lyon 3 (France) et l'Université de Naples – Federico II (Italie) :

- les semestres 1 et 2 sont effectués à l'Université de Naples Federico II.
- les semestres 3 et 4 sont effectués à l'Université Jean Moulin – Lyon 3.

SEMESTRE 1 + 2	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			CC	TE	TO	Durée
UE1								
Letteratura italiana 1			12	12				
UE2								
Au choix : Letteratura francese / spagnola / inglese			12	12				
UE3								
Au choix : Letteratura italiana moderna e contemporanea / Storia della lingua italiana			12	12				
UE4								
Au choix : Filologia e linguistica romanza / Filologia italiana / Linguistica generale			12	12				
UE5								
Au choix : Storia della critica letteraria / Letterature comparate / Letteratura latina / Letteratura latina medievale e umanistica / Storia del cinema / Storia della musica			12	12				
TOTAL				60				

SEMESTRE 3	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TD	TE	TO	Durée
UE1								
Littérature 5 (M2-R)	21		4	12		80		4h
Littérature 6 (M2-R)	21		4			80		4h
Cours transversal littérature 2 (M2-R)	21		4			80		4h
UE2								
Pratique de la langue (M2-R)		30	8	12	160			
Cours transversal civilisation 2 (M2-R)	21		4		80			
UE3								
Littérature 1 (M1-R)	21		3	6		60		4h
Civilisation Histoire des idées 1 (M1-R)	21		3		60			
TOTAL				30				

SEMESTRE 4	Nbre d'H		Crédits matière	Crédits par UE	Contrôle des connaissances			
	CM	TD			TD	TE	TO	Durée
UE1								
Littérature 3 (M1-R)	21		3	6		60		4h
Civilisation Histoire des idées 3 (M1-R)	21		3				60	
UE2								
Mémoire / Tesi				24			480	
TOTAL				30				

Encadrement des mémoires de recherche

Liste des enseignant.e.s et de leurs spécialités

Tout docteur.e peut encadrer un mémoire de M1. Le jury de soutenance devra comprendre au moins deux personnes, dont au moins un.e MCF (maître de conférences), MCF HDR (maître de conférences habilité.e à diriger des recherches) ou PR (professeur.e des universités).

Tout MCF ou PR peut encadrer un mémoire de M2. Le jury de soutenance devra comprendre au moins deux personnes, dont au moins un.e PR ou MCF.

Enseignant.e.s PR (professeur.e.s des universités)

Céline FRIGAU MANNING

Histoire des arts et des idées. Relations musique et sciences, musique et politique.

Théâtre, musique et opéra (XIX^e siècle) : jeu, dramaturgie, scénographie, critique et réception.

Figures et formes de l'esthétique italienne : circulations transnationales (XIX^e-XXI^e siècles).

Histoire et théories de la traduction, pratiques collectives et théâtrales.

Pierre GIRARD

Histoire des idées, philosophie politique, XVII^e-XVIII^e siècles : Giambattista Vico, émergence des Lumières à Naples, cartésianisme, Pietro Giannone, Mario Pagano. Lumières radicales et matérialisme en Italie.

Antonio Gramsci. Littérature et société à Naples et dans l'Italie méridionale contemporaine.

Italie des années 1970. Société et temps des révoltes ; mouvements de lutte armée.

Jean-François LATTARICO

Littérature XVII^e siècle.

Théâtre et opéra XVII^e-XVIII^e siècles. Rhétorique. Académies. Civilisation baroque.

Littérature contemporaine (Gadda) et littérature coloniale.

Littérature contemporaine italo-arabes (Carmin Abate).

Études de genre (masculinité, indifférenciation sexuelle) dans la littérature baroque et contemporaine.

Enseignantes MCF HDR (maîtres de conférences habilités à diriger des recherches)

Cécile LE LAY

Moyen Âge, XIII^e-XIV^e siècles.

Poésie lyrique italienne, poésie et droit, rhétoriques profane et sacrée.

Jacopone da Todi, Guittone d'Arezzo, Dante, la Divine Comédie.

Susanna LONGO

Littérature humaniste et pré-humaniste.

Tradition des classiques aux XIV^e et XV^e siècles.

Littérature et science aux XIV^e et XVI^e siècles.

Érudition, encyclopédisme et culture antique à la Renaissance.

Cinéma italien

Enseignant.e.s MCF (maîtres de conférences)

Ismène COTENSIN

Littérature artistique italienne XVI^e-XVII^e siècles.

Les arts figuratifs en Italie à la Renaissance et à l'âge baroque.

Traduction et traductologie.

Alessandro MARTINI

Beppe Fenoglio et la littérature de la Résistance.

Écrits de mémoire et chroniques de la seconde guerre mondiale en Italie.

Musique et contre-culture au XX^e siècle.

Charlotte MOGE

Les différentes formes de criminalité organisée en Italie.

Histoire de la mafia et de l'antimafia en Sicile.

Histoire politique, sociale et culturelle de l'Italie contemporaine.

Histoire des représentations.

Carolina SIMONCINI

Droit constitutionnel italien ; droit italien et européen de l'immigration ; rapports entre droit et société italienne. Histoire politique contemporaine italienne.

L'enseignement de la langue de spécialité en LEA.

Hélène SOLDINI

Histoire de la pensée politique et histoire du livre (Venise-Florence XV-XVI^e siècle).

Histoire de la chanson italienne XX^e siècle.

Eva SUSENNA

Théâtre moderne et contemporain.

Littérature théâtrale et histoire du spectacle moderne.

Littérature théâtrale et histoire du spectacle contemporain.

Littérature italienne moderne et contemporaine (avec une attention particulière pour Francesco Saverio Salfi, Vincenzo Monti, Dario Fo, Cesare Pavese, Domenico Samenerio, Giangiulio Ambrosini).

Estelle ZUNINO

Moyen Âge, XIII^e-XIV^e siècles.

Prose et poésie ; poésie religieuse et mystique ; franciscanisme et littérature franciscaine.

Iacopone da Todi, Guinizzelli, Cavalcanti, Dante, Pétrarque, Boccace, Cecco Angiolieri.

Enseignante PRAG docteure

Lucrezia CHINELLATO

Littérature italienne du XX et XXI^e siècles.

Littératures migrantes et en langues minoritaires.

Traduction, traduction poétique.

<http://facdeslangues.univ-lyon3.fr/enseignants-du-departement-d-etudes-italiennes-576685.kjsp?RH=1266844528781>

Descriptifs des enseignements

MASTER 1, SEMESTRE 1

Mardi, 12h30-14h

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (THÈME)

Lucrezia CHINELLATO

Le cours propose un entraînement au thème à partir de textes extraits d'œuvres littéraires (XIX^e-XXI^e siècles). Un fascicule des textes à traduire sera disponible sur Moodle environ 10 jours avant le début des TD. Évaluation en contrôle continu : 2 devoirs en classe.

Bibliographie ci-dessous.

Mercredi, 8-10h

CM LITTÉRATURE 1 : Verdi – Opéra et politique

Jean-François LATTARICO

À l'instar de Richard Wagner en Allemagne, Giuseppe Verdi est devenu le symbole d'un pays et d'une culture, à la fois grâce à son extraordinaire longévité (1813-1901), la richesse et la variété de sa production. Ce faisant, il a marqué de son empreinte l'histoire du mélodrame italien, dans ses implications à la fois musicales et théâtrales (il est le vrai maître d'œuvre d'un genre qui se définit plus que jamais par sa « dramaturgie musicale »), mais aussi politiques, comme en témoignent les lectures allégoriques que l'on a pu faire de ses opéras (*Giovanna d'Arco, La battaglia di Legnaro, Nabucco, Attila...*) et l'association de son nom aux événements du *Risorgimento* (« Viva V.E.R.D.I », pour « Viva Vittorio Emanuele Re D'Italia »). La lecture croisée de ses livrets, de la force dramaturgique de sa musique, ainsi que de sa riche correspondance, permet de brosser un portrait à la fois synoptique et d'une extrême variété de la société italienne avant et après la réalisation de son unité, montrant une fois de plus l'importance de l'opéra comme reflet du monde contemporain, dans ses implications à la fois littéraires, culturelles et politiques.

Bibliographie sommaire

Giuseppe Verdi, *Tutti i libretti*, a cura di P. Mioli, Newcampton, 2012.

Giuseppe Verdi, *Lettere*, Torino, Einaudi, 2012.

Gilles De Van, *Verdi. Un théâtre en musique*, Paris, Fayard, 1992 (trad. italienne, La Nuova Italia, 1994).

Arrigo Boito, *Il primo Mefistofele*, a cura di Emanuele d'Angelo, Venezia, Marsilio, 2013.

Lorenzo Santoro, *Musica e Politica nell'Italia unita. Dall'illuminismo alla repubblica dei partiti*, Venezia, Marsilio, 2013.

Ilaria Bonomi, Edoardo Buroni, *Il Magnifico Parassita. Librettisti, libretti e lingua poetica nella storia dell'opera italiana*, Milano, Francoangeli, 2010.

Emanuele d'Angelo, *Arrigo Boito drammaturgo per musica. Idee, visioni, forme e battaglie*, Venezia, Marsiglio, 2010.

Mercredi, 10-12h

CM CIVILISATION 1 : Il Canzoniere di Petrarca

Susanna LONGO

Testo fondatore della lirica moderna italiana ed europea, il *Canzoniere* sarà studiato dipanando i maggiori temi che lo strutturano : innanzitutto il mito di Laura (nelle sue varie declinazioni), la scrittura dell'io, il dissidio interiore, la memoria e la conversione. Oltre ai percorsi tematici, l'analisi dei testi sarà l'occasion per familiarizzarsi con la sua lingua poetica.

La bibliographie sera donnée en cours.

Évaluation : examen terminal écrit.

Mercredi, 14-15h30

TD OUTILS DE LA RECHERCHE

Céline FRIGAU MANNING

Nous aborderons les différentes difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre démarche de recherche : délimitation du sujet, problématisation, choix du corpus, gestion du temps de travail, exploitation des sources, principaux écueils à éviter. Ouvrages, articles, études..., comment remonter les filières bibliographiques ? Sources

écrites, orales, iconographiques..., comment constituer sa documentation ? Archives, iconographie, critique..., quels sont les lieux à fréquenter – y compris virtuellement – pour une recherche en études italiennes ? Alternant séances pratiques et discussions plus théoriques, ce cours vise à stimuler la recherche dans le domaine des études italiennes, et à soutenir les étudiants dans leurs travaux en favorisant la rencontre entre chercheurs débutants et chercheurs confirmés.

Évaluation : la validation s'effectuera en contrôle continu sur la base d'une participation assidue et active aux séances, complétée par deux travaux notés.

Attention : si vous êtes inscrit.e en double diplôme avec Naples, il vous est demandé de suivre ce cours même hors maquette et hors évaluation, car vous risqueriez sinon de manquer de préparation méthodologique.

Éléments de bibliographie

Michel Beaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2006.

Guy Frécon, *Formuler une problématique, dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage*, Dunod, DL, Paris, 2006.

Martine Lani-Bayle, *Écrire une recherche, mémoire ou thèse*, Paris, Chronique Sociale, 2002.

Mercredi, 16h30-18h30 : SÉMINAIRE D'ÉTUDES ITALIENNES LYON 3/ENS

Organisé par Romain DESCENDRE et Pierre GIRARD

De septembre 2022 à mars 2023, 8 séances auront lieu.

28 septembre ; 5 octobre ; 9 novembre ; 7 décembre ; 11 janvier ; 1^{er} février ; 15 mars ; 29 mars.

Jeudi, 8h-9h30

CM CIVILISATION 2 : L'illuminismo

Pierre GIRARD

Ce cours sera consacré à la naissance des Lumières en Italie et aux spécificités de "l'illuminismo". Plusieurs grandes figures seront abordées: Giannone, Vico, Genovesi, Filangieri, Beccaria, la revue "Il Caffé". Une bibliographie détaillée sera donnée en début de cours.

Jeudi, 9h30-11h

CM LINGUISTIQUE 1 : La rhétorique de la persuasion dans les discours politiques de l'Italie moderne et contemporaine

Estelle ZUNINO

Après avoir retracé une brève histoire de la rhétorique, et rappelé les éléments de base de la linguistique générale, nous prendrons appui sur des documents de nature différente pour illustrer et analyser la variété formelle de la rhétorique persuasive. Ce sera aussi l'occasion de repérer et de montrer les liens étroits, parfois, entre persuasion et manipulation (du discours autant que du destinataire).

Évaluation : examen terminal oral.

Jeudi, 11h-12h30

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (VERSION)

Pierre GIRARD

Le cours propose un entraînement à la traduction en partant d'extraits d'œuvres du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.

Jeudi, 12h30-14h

CM LITTÉRATURE 2 : Venise et l'Orient, XIV^e-XVI^e siècles

Estelle ZUNINO

Par une approche historico-artistique, nous aborderons la construction de l'identité de Venise comme cité unique, lieu de tous les passages et toutes les imaginations. Enrichie en permanence par son regard vers l'Est — cet Orient qui est à la fois un imaginaire mais aussi une réalité politique, territoriale, diplomatique, commerciale — Venise est aussi objet de désir pour les hommes de ce même Orient qui la nourrissent autant qu'ils s'en nourrissent. Les sources exploitées seront majoritairement littéraires, architecturales et picturales.

Les textes à étudier seront distribués en cours.

Évaluation : examen terminal écrit.

MASTER 1, SEMESTRE 2

Mercredi, 10h-12h

CM LITTÉRATURE 3 : *Pinocchio*. Littérature d'enfance et enfance de la nation

Jean-François LATTARICO

Le cours portera sur un genre – la littérature d'enfance – à la fois neuf (il apparaît tardivement en Italie) et ancien (à travers les sources littéraires qu'on peut y déceler), à travers un corpus (*Pinocchio* de Collodi, *Cuore* de De Amicis et *Il giornalino di Gian Burrasca* de Vamba) étroitement lié au contexte politique et linguistique de la péninsule, postérieur à l'Unification et antérieur à l'avènement du fascisme. Il s'agira de montrer comment cette nouvelle littérature est le reflet d'une nouvelle nation et l'instrument éducatif d'un peuple en grande partie analphabète auquel il s'agit de rendre accessible une langue enfin unifiée, jusqu'alors réservée à une élite aristocratique et intellectuelle, et dont l'italien actuel est en partie issu.

Bibliographie sommaire

Carlo Collodi, *Pinocchio*, Torino, Einaudi, 2014.

Edmondo De Amicis, *Cuore*, Milano, Feltrinelli, 2015.

Edmondo De Amicis, *L'idioma gentile*, 1905.

Vamba, *Il giornalino di Gianburrasca*, Firenze, Giunti Junior, 2007.

Collodi, *Opere*, Milano, Mondadori, "I Meridiani", 1995.

Pino Boero et Carmine De Luca, *La letteratura per l'infanzia*, Rome-Bari, Laterza, 2000.

Mariella Colin, *L'âge d'or de la littérature d'enfance et de jeunesse italienne. Des origines au fascisme*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 2005.

Mercredi, 12h30-14h

CM CIVILISATION 3 : Il Teatro del Cinquecento

Hélène SOLDINI

Ce cours sera l'occasion d'étudier l'évolution du théâtre italien à la fin du XV^e et tout au long du XVI^e siècle en fonction de 3 approches distinctes : le théâtre comme lieu (le passage de la place de la cité au palais des princes, jusqu'à la création des premiers théâtres couverts) ; comme pratique(s) (le statut des acteurs et des spectateurs, mais aussi la participation des peintres et des architectes) ; comme genre littéraire (fondé sur l'imitation et la refonte du modèle de l'Antiquité). Le cours s'appuiera sur l'analyse de deux textes en particulier : *La Calandria* de Bernardo Dovizi da Bibbiena et *La Mandragola* de Niccolò Machiavelli.

Modalités de contrôle des connaissances : Le cours est évalué en contrôle continu : 1) explication de texte à l'oral ; 2) devoir sur table en fin de semestre.

Éditions de référence :

- *La Mandragola* di Machiavelli, éd. de G. Sasso et G. Inglese, BUR, Milan, 2007.

- *La Calandria* di Bernardo Dovizi da Bibbiena, introduction et commentaire de Paolo Fossati, Turin, Einaudi, 1967 (nouvelle ed. 2010) : disponibilité limitée en format papier ; disponible en version e-book (par exemple sur https://www.liberliber.it/mediateca/libri/b/bibbiena/la_calandria/pdf/la_cal_p.pdf)

Vous trouverez sur Moodle : un plan du cours ; une bibliographie ; les documents qui illustreront chaque séance.

Mercredi, 16h30-18h30 : SÉMINAIRE D'ÉTUDES ITALIENNES LYON 3/ENS

Organisé par Romain DESCENDRE et Pierre GIRARD

Voir plus haut.

Jeudi, 11-12h30

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (VERSION)

Ismène COTENSIN

Le cours propose un entraînement à la version à partir de textes extraits d'œuvres littéraires (XIX^e-XXI^e siècles). Un fascicule des textes à traduire sera disponible sur Moodle environ 10 jours avant le début des TD.

Évaluation en contrôle continu : 2 devoirs en classe.

Bibliographie ci-dessous.

Jeudi, 12h30-14h

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (THÈME)

Hélène SOLDINI

Le cours propose un entraînement à la traduction en partant d'extraits d'œuvres du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles. Un fascicule des textes à traduire sera disponible sur Moodle environ 10 jours avant le début des TD.

Évaluation en contrôle continu : 2 devoirs en classe.

Bibliographie ci-dessous.

MASTER 2. SEMESTRE 3

Mardi, 10h-12h

CM LITTÉRATURE 6 / AGRÉGATION : Pirandello

Céline FRIGAU MANNING

« Il teatro, come sai, non mi tenta molto. Chiudo questa parentesi teatrale per tornare al mio lavoro di narratore, più naturale ». Lorsqu'en 1917 Luigi Pirandello écrit ses lignes à son fils Stefano, il ignore qu'outre sa vaste production de poète, d'essayiste, d'auteur de nouvelles et de romans, il parviendra à composer une œuvre théâtrale riche de 33 pièces, qui lui assurera, de son vivant, une notoriété internationale.

Ce cours, mutualisé avec la préparation aux concours de l'Agrégation et du Capes, se centrera sur les 4 pièces de Pirandello au programme de la session 2023 : *Così è (se vi pare)*, *Il giuoco delle parti*, *Sei personaggi in cerca d'autore* et *Enrico IV*. Pour en comprendre les enjeux, l'approche ne pourra être purement littéraire. Elle sera thématique, dramaturgique, historique et théorique, afin d'embrasser les enjeux d'un théâtre devenu métier pour l'auteur, qui constitue un tournant crucial dans l'histoire du spectacle, européenne et extra-européenne.

« Ecco, ho l'impressione come d'uno sbarbagliare di specchio impazzito », confie l'un des personnages de *Ciascuno a suo modo*, suggérant ainsi quelques-uns des thèmes les plus chers à Pirandello : le questionnement sur l'existence et l'apparence de soi et de l'autre ; les jeux où la réalité se dérobe en même temps qu'elle est donnée, jusque dans les espaces flous du théâtre dans le théâtre ; la solitude de l'individu, confinant jusqu'à la folie, réelle ou simulée... Tout cela, Pirandello l'explore avec un relativisme aigu qu'il affirme avec compassion, humour et désespoir à la fois.

Les étudiant.es seront associé.es au colloque organisé par l'enseignante qui se tiendra du 1^{er} au 3 décembre 2022 (Manufacture des Tabacs – TNP de Villeurbanne).

Évaluation : Examen terminal oral.

Bibliographie :

Luigi PIRANDELLO, *Così è (se vi pare) + Il giuoco delle parti (+ Come tu mi vuoi)*, a cura di Paolo Puppa, Milan, Garzanti, 2007 (2014).

Luigi PIRANDELLO, *Sei personaggi in cerca d'autore + Enrico IV*, a cura di Roberto Alonge, Milan, Mondadori, 2017. (En cas de difficulté à trouver cette édition de référence indiquée par le jury du concours, cf. *Sei personaggi in cerca d'autore*, a cura di Annamaria Andreoli (2019), et *Enrico IV*, a cura di A. Andreoli, Milan, Mondadori, 2019).

Voir aussi l'essai de L. PIRANDELLO, *L'umorismo*, a cura di Giuseppe Langella e Davide Savio (2019), disponible en ligne à l'adresse: <https://www.pirandellonazionale.it/3d-flip-book/lumorismo-edizione-critica/>

Deux lectures critiques: Claudio VICENTINI, *Pirandello. Il disagio del teatro*, Venise, Marsilio, 1993.

Giovanni MACCHIA, *Pirandello o la stanza della tortura*, Milan, Mondadori, 1981.

Mercredi, 12h30-14h

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (VERSION AGRÉGATION)

Jean-François LATTARICO

Le cours propose un entraînement à la version, dans l'esprit de l'épreuve écrite de l'agrégation, à partir de textes extraits d'œuvres littéraires, du Moyen Âge au XIX^e siècle.

Évaluation en contrôle continu : 2 devoirs en classe.

Bibliographie ci-dessous.

Mercredi, 14-16h

CM LINGUISTIQUE 5 : La langue littéraire entre rhétorique et poétique

Jean-François LATTARICO

Le cours se donne pour objectif d'aborder les textes littéraires du point de vue linguistique, mais à travers le double prisme de la poétique – entendu comme l'ensemble des préceptes stylistiques qui fondent la spécificité d'une langue auctoriale – et de la rhétorique – entendu comme l'organisation structurée du discours avec

laquelle, à l'époque classique, la littérature tend à se confondre. Il s'agira de montrer comment la littérature s'est emparée des principales figures de styles, jadis apanage de l'orateur dans un contexte juridique, pour constituer une branche désormais détachée de l'ancienne rhétorique : la stylistique, outil précieux qui permet une analyse des textes littéraires, presque indépendamment du contexte dans lequel ils ont été écrits, et sans forcément tenir compte de la biographie de leurs auteurs. Un formalisme fructueux qui anticipe le structuralisme contemporain et qui coïncide pour une large part avec la naissance de l'écrivain en tant que profession. C'est pourquoi le cours abordera en priorité la période à cheval entre la fin de la Renaissance et la première moitié du XVII^e siècle, particulièrement riche, en outre, en expérimentations linguistiques, en prenant comme point de départ le *Discorso intorno alla nostra lingua* (1524) de Machiavel.

Bibliographie sommaire

- Machiavel, *Discours sur notre langue*, édition bilingue de Laurent Vallance, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2017.
- F. Brioschi e C. Di Girolamo, *Manuale di letteratura italiana*, 2, « Dal Cinquecento al Settecento », Bollati Boringhieri, 1996.
- V. Coletti, *Storia dell'italiano letterario. Dalle origini al Novecento*, Torino, Piccola Biblioteca Einaudi, 1997.
- E. Ardissino, *Il Seicento*, in *Storia della letteratura italiana / 3*, Bologna, Il Mulino, 2005.
- S. Fornara, *Breve storia della grammatica italiana*, Roma, Carocci, 2005.
- R. Barthes, « L'ancienne rhétorique », in *L'aventure sémiologique*, Paris, Points-Seuil-Essais, 1985, p. 85-165.
- B. Mortara Garavelli, *Il parlar figurato. Manualletto di figure retoriche*, Bari, Laterza, 2010.
- B. Mortara Garavelli, *Prontuario di punteggiatura*, Bari, Laterza, 2004.
- P.-J. Salazar, *L'art de parler. Anthologie des manuels d'éloquence*, Paris, Klincksieck, 2003.
- J. Drillon, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Tel-Gallimard, 1991.
- Coll., *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Champion Classiques, 2005.
- B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris, 10/18, 1984.
- G. Barberi-Squarotti (et al.), *Dizionario di retorica e stilistica*, Milano, TEA, UTET, 1995.

Jeudi, 12h30-14h

TD PRATIQUE DE LA LANGUE (THÈME AGRÉGATION)

Hélène SOLDINI

Un fascicule des textes à traduire sera disponible sur Moodle environ 10 jours avant le début des TD.

Évaluation en contrôle continu : 2 devoirs en classe.

Bibliographie ci-dessous.

Jeudi, 14-16h

CM CIVILISATION – HISTOIRE DES IDÉES 5 : Léonard de Vinci

Ismène COTENSIN

Ce cours propose d'aborder la figure de Léonard de Vinci à travers son œuvre peinte mais aussi ses écrits, majoritairement inédits du vivant de l'artiste. Le cours s'articulera autour de grandes thématiques et sera systématiquement illustré par des reproductions d'œuvres d'art et/ou d'extraits de textes.

Vous trouverez sur Moodle : un plan du cours; une bibliographie; les documents illustrant chaque séance.

Évaluation en contrôle continu : un exposé à l'oral + un devoir en classe en fin de semestre.

Jeudi, 16h-18h

CM LITTÉRATURE 5 / AGRÉGATION : Galilée

Pierre GIRARD

Ce cours mutualisé avec la préparation à l'Agrégation externe se centrera sur les textes au programme et sur la figure de « Galilée écrivain ». Une bibliographie détaillée sera donnée en début de cours et disponible sur Moodle.

Mercredi, 16h30-18h30 : SÉMINAIRE D'ÉTUDES ITALIENNES LYON 3/ENS

Organisé par Romain DESCENDRE et Pierre GIRARD

De septembre 2022 à mars 2023, 8 séances auront lieu.

28 septembre ; 5 octobre ; 9 novembre ; 7 décembre ; 11 janvier ; 1^{er} février ; 15 mars ; 29 mars.

*

OUTILS DE TRAVAIL pour les cours de pratique de la langue et de traduction (bibliographie non exhaustive) :

*** Dictionnaires :**

> dictionnaire unilingue italien sous forme papier ou en ligne : <http://www.treccani.it/vocabolario/>
<http://vocabolario.sns.it/html/index.html> (La Crusca)
<http://www.tommaseobellini.it/#/> (pour aller plus loin)

> dictionnaire unilingue français sous forme papier ou en ligne : *Le Robert, Le Littré*
<https://www.littre.org>
<http://www.cnrtl.fr>
<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

> dictionnaire bilingue français-italien : *Robert et Signorelli*
<https://www.garzantilinguistica.it>

*** Grammaires :**

> *Précis de grammaire*, S. Camugli et G. Ulysse, Paris, Hachette, 1980.
> *Italien la grammaire*, G. Genot, Paris, Hatier, 2009.
> *Les clés de l'italien moderne*, M-L. Cassagne, Paris, Ellipses, 2010.
> *Le Garzantine*, L. Serianni, Torino, Garzanti, 2000.
> *Grammatica italiana : italiano comune e lingua letteraria*, L. Serianni, con la collaborazione di A. Castelvechi, Torino, UTET università, 2011.
> *La nuova grammatica della lingua italiana*, M. Dardano, P. Trifone, Zanichelli, Bologna, 2007.
> *Le bon usage*, Grévisse.
> *Bescherelle (conjugaisons françaises et italiennes)*.

*** Lexique :**

> *Les mots italiens*, S. Camugli et G. Ulysse, Paris, Hachette, 1969.
> *Italien, vocabulaire (anciennement Vocabulaire de l'italien contemporain)*, M. Ferdeghini-Varejka et P. Niggi, Paris, Nathan, 2009.
> *Du mot à la phrase : Vocabulaire italien contemporain*, Flora Barou-Lachkar, Ellipses, 2005.

*** Entraînement à la traduction :**

> *Manuel de thème italien (Licence, Master, Concours)*, François Livi, Ellipses, 2010
> *Manuel de version italienne (Licence, Master, Concours)*, Laurent Scotto d'Ardino et Cécile Terreaux-Scotto, Ellipses, 2008.

Le Séminaire d'Études Italiennes

- ❖ Le Séminaire d'études italiennes a pour ambition d'offrir aux étudiants et chercheurs de l'Université de Lyon un large éventail des recherches actuellement en cours sur le domaine italien. Organisé par Romain Descendre (ENS de Lyon) et Pierre Girard (Lyon 3), en lien avec le Labex Comod et les laboratoires Triangle et IHRIM, ce séminaire entend favoriser un dialogue fécond entre disciplines, la richesse des études italiennes provenant des échanges qu'elles permettent d'instaurer entre italianistes, historiens, philosophes, historiens de l'art, politistes etc.
- ❖ Le Séminaire d'Études Italiennes (SEI) a lieu le jeudi, de 16h30 à 18h30, en alternance, à l'ENS de Lyon, site Descartes (Métro Debourg) et à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Métro Sans souci). La salle est précisée à chaque séance.
- ❖ La présence des étudiant.e.s du Master LLCER, parcours italien, est obligatoire. La présence des étudiant.e.s en double diplôme avec Naples également.
- ❖ Le mini-mémoire de Master 1 doit inclure le compte-rendu d'une séance du Séminaire d'Études Italiennes (ENS-Lyon 3) au choix, comprenant : un résumé, la mise en lumière de la problématique, une réflexion sur le sujet abordé et ses enjeux, une restitution des échanges (2 ou 3 pages environ).
- ❖ Le programme du séminaire est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique285>.
- ❖ 8 séances auront lieu :
 - le 28 septembre 2022 ;
 - le 5 octobre 2022 ;
 - le 9 novembre 2022 ;
 - le 7 décembre 2022 ;
 - le 11 janvier 2023 ;
 - le 1^{er} février 2023 ;
 - le 15 mars 2023 ;
 - le 29 mars 2023.

Le Séminaire Junior d'Études Italiennes

- ❖ Le Séminaire Junior d'Études Italiennes vise à **nous réunir, en des moments-clés de votre année de Master**, pour favoriser le dialogue entre vous et avec vos enseignant.e.s autour de thématiques précises, et évoquer plus largement les orientations de la recherche en études italiennes.
- ❖ **Vous présenterez ainsi régulièrement l'état de vos travaux**, et ferez part des défis théoriques ou méthodologiques relatifs à la construction d'un mémoire de Master en général, et de votre mémoire en particulier.
- ❖ Les ateliers engageront une **prise de parole active** de votre part, autour des méthodes et des contenus. En amont de chaque séance, il vous sera donc demandé de compléter un document collaboratif en ligne qui permettra de préparer les échanges.
- ❖ Le Séminaire Junior aura lieu au moins 4 fois dans l'année, la plupart du temps le vendredi de 10h à 12h. La salle sera précisée à chaque séance.
- ❖ La présence des étudiant.e.s du Master LLCER, parcours italien, est obligatoire. Celle des étudiant.e.s du double Master Naples également.
- ❖ **La première séance du Séminaire Junior (présence obligatoire) aura lieu le vendredi 28 octobre de 10h à midi.** La date suivante sera définie ensemble à l'issue de la séance, et ainsi de suite.
 - séance #1 : comment choisir un bon sujet ? (M1) État des lieux du mémoire (M2).
 - séance #2 : corpus et sources (M1) ; présentation du plan (M2).
 - séance #3 : *Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement* : l'art de la rédaction (M1 et M2) ;
 - séance #4 : atelier soutenance (M2, ouvert aux M1).

Mémo UE 4 Expérience en milieu professionnel ou option libre

Le diplôme prévoit un temps d'expérience en milieu professionnel, valorisé en crédits ECTS (semestre 2 du Master).

3 options sont possibles dans ce cadre :

OPTION 1.

Il est fortement conseillé aux étudiant.e.s d'effectuer un stage d'une centaine d'heures en milieu professionnel avant le début de la 2^e session d'examens (avec convention de stage). **Ce stage vise idéalement à la découverte d'un milieu professionnel qui vous intéresse** : un collège ou un lycée pour quelqu'un se destinant à l'enseignement, une bibliothèque pour quelqu'un envisageant les concours de l'ENSSIB, un musée ou un centre culturel, etc. etc.

OPTION 2.

Il est également **possible d'effectuer cette expérience au sein d'une équipe de recherche de Lyon 3** en participant à l'organisation d'un événement scientifique (journée d'études ou colloque, table ronde, rencontre avec un écrivain, etc.) – de préférence en rapport avec ses domaines de recherche, mais pas obligatoirement – auquel cas la convention de stage n'est pas nécessaire, une attestation fournie par l'enseignant.e-chercheur.e organisant l'événement servira de justificatif.

⇒ N'hésitez pas à prendre contact dès que possible avec des enseignants-chercheurs pour en discuter !

OPTION 3.

Si l'étudiant.e n'a pas pu effectuer de nouvelle expérience professionnelle, il est possible de valider une expérience professionnelle d'un minimum d'un mois effectuée après l'âge de 18 ans à condition d'être en mesure de fournir un contrat de travail ou une attestation d'emploi bénévole au sein d'une association.

N.B. : La validation par équivalence de l'expérience en milieu professionnel, au sein d'une équipe de recherche ou la validation du choix du stage est soumise à l'accord du Doyen ou de son assesseur.

Procédure à suivre :

Demande de validation du choix de stage

L'étudiant/e doit envoyer un mail précisant les conditions du stage à venir à l'assesseur au Doyen pour les Master LLCER, Gwennaël Gaffric (gwennael.gaffric@univ-lyon3.fr), en mettant la gestionnaire de scolarité des Masters LLCER Deborah Bollon en copie (deborah.bollon@univ-lyon3.fr).

Après accord, l'étudiant.e devra signer une convention de stage avec l'entreprise ou la structure publique ou associative.

Cette démarche se fera en lien avec le Bureau des Stages de la Faculté des Langues.

Demande de validation par équivalence d'une expérience professionnelle

Si vous avez déjà eu cette expérience professionnelle, merci de déposer rapidement, et en tout état de cause avant le vendredi 4 décembre, auprès de la gestionnaire de scolarité des Masters LLCER Deborah Bollon (deborah.bollon@univ-lyon3.fr), les documents permettant de valider cette expérience.

Ceux-ci comprennent :

- Une attestation d'emploi bénévole, une convention de stage ou un/un des bulletins de salaires (ou attestation officielle de l'employeur)
- Ces documents doivent permettre d'attester du nombre d'heures effectuées.
- Si vous n'avez pas encore effectué tout ou partie de cette expérience, vous pouvez présenter un contrat de travail ou une attestation d'emploi bénévole pour une période non terminée au moment du dépôt de la demande, mais permettant de valider l'expérience en milieu professionnel avant la fin du semestre 2.

Pour toute question, merci d'adresser vos demandes à Mme Bollon: deborah.bollon@univ-lyon3.fr

Mémo sur les mémoires de recherche de M1 et de M2

Direction des mémoires

Les mini-mémoires de M1 sont dirigés par des enseignant.e.s (MCF, MCF HDR ou PR). Ils peuvent également être dirigés ou codirigés par des enseignant.e.s docteur.e.s. Les codirections sont réservées à des cas spécifiques de sujets appelant un croisement nécessaire de compétences, à l'initiative des enseignant.e.s.

Les mémoires de recherche de M2 sont dirigés par des enseignant.e.s (MCF, MCF HDR ou PR).

Au semestre 2, les directeurs ou directrices doivent évaluer le mini-mémoire de M1 et proposer une note (UE1, « Outils de la recherche », qui évalue l'avancée des travaux en vue de la rédaction du mémoire l'année de M2.

Composition des jurys de soutenance en M2

Les jurys de soutenance des mémoires de recherche de M2 sont composés de deux enseignant.e.s docteur.e.s au moins (MCF, MCF HDR ou PR).

Calendrier 2022-2023

Pour les M1 :

- **Choix définitif de matières (semestres 1/2/3) :** 15 jours après la rentrée des CM, soit avant le 28 septembre 2022 (envoyer votre choix par mail à Mme Bollon).
- **Choix du sujet de mémoire :** la date limite de dépôt du sujet est fixée au lundi 28 novembre 2022 (formulaire signé par l'étudiant.e et le directeur ou la directrice de recherche).
- **Remise du mini-mémoire (S2 « Outils de la recherche ») :** voir ci-dessous.

Pour les M2 :

- **Choix définitif de matières (semestres 1/2/3) :** 15 jours après la rentrée des CM, soit avant le 28 septembre 2022.
- **Dépôt du sujet de mémoire :** la date limite de dépôt du sujet est fixée au lundi 14 novembre 2022 (formulaire signé par l'étudiant.e et le directeur ou la directrice de recherche).
- **Dépôt du mémoire (secrétariat + Moodle) :**
 - ⇒ Session 1 : mercredi 3 mai 2023 au plus tard
 - ⇒ Session 2 : jeudi 1^{er} juin 2023 au plus tard.
 - ⇒ Session 2 pour le M2 Naples : fin août – début septembre 2023.
- **Soutenances :**
 - ⇒ Session 1 : entre le 4 mai et le 30 mai 2023.
 - ⇒ Session 2 : 21 juin 2023.
 - ⇒ Session 2 pour le M2 Naples : septembre 2023.

Rappel : les mémoires seront déposés sous version électronique (pdf) et éventuellement papier, à la discrétion des enseignants, auprès de Déborah Bollon à la scolarité au moins 3 semaines avant la soutenance.

Format et évaluation des mini-mémoires de M1

En M1, le mini-mémoire de recherche est d'environ 30 pages. Il est rédigé en italien ou en français et doit être l'aboutissement d'une démarche de recherche cohérente menée en concertation avec la directrice ou le directeur de recherche et comportant les étapes suivantes : choix d'un corpus et définition d'une problématique ; état de la question et bibliographie critique ; fiches de lecture de documents fondamentaux ; réflexion autour d'un plan détaillé ; rédaction en langue étrangère du mini-mémoire complet.

Ce mini-mémoire comprendra 2 volets :

- un état des lieux du travail de recherche mené (bibliographie à jour, introduction/problématique, ébauche de plan) ;
- un compte-rendu sur une séance du Séminaire d'Études Italiennes (ENS-Lyon 3) au choix (résumé, mise en lumière de la problématique, restitution des échanges, 2 ou 3 pages A4 environ).

Ce format réduit engage les étudiant.e.s à déterminer un sujet de recherche bien circonscrit au cours des deux premiers semestres, tout en suivant les cours, dans l'objectif de préparer leur mémoire de M2 sur le même sujet.

À l'issue du travail de relecture mené avec leur directrice ou directeur, les étudiant.e.s ont jusqu'au **lundi 15 mai 2022**, 20h, dernier délai, pour rendre leur mini-mémoire à leur directrice ou directeur de recherche.

Les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer encore quelques reprises selon le dispositif suivant :

1. Rendu définitif du mini-mémoire **le lundi 15 mai**, dernier délai, 20h au plus tard.
2. Relecture totale du directeur/rice, avec nouvelles corrections et nouveaux retours, **pour le 22 mai** au plus tard, et proposition d'une note socle.
3. Sur cette base, les étudiant.e.s ont 48h maximum pour reprendre 3 points précis au choix, en indiquant précisément lesquels à leur directeur/rice et quelles pages ont été réécrites entièrement ou partiellement (il peut s'agir, selon le temps et l'énergie à leur disposition, de points de détail, ou de points plus massifs).
4. Prise de connaissance par le directeur/rice de ces 3 points seulement (uniquement les pages concernées) et ajustement de la note socle en conséquence, qui ne peut être que majorée.

Format et présentation des mémoires de M2

Le mémoire de M2, à la rédaction duquel est consacrée l'intégralité du semestre 4, doit faire au minimum 100 pages, rédigées en français ou en italien, la soutenance ayant lieu dans l'autre langue.

Sa préparation commence dès le M1, moment où l'étudiant.e délimite son sujet et sa problématique et entreprend les recherches bibliographiques. Ce travail préparatoire est validé par la note « Outils de la recherche » du semestre 2 (UE 1).

Le choix du sujet du mémoire est effectué durant la première année du Master et ne doit pas être modifié au cours de la deuxième année. Le sujet peut bien sûr être redéfini, affiné, mais les grandes lignes doivent demeurer inchangées.

L'obtention de la note de 14/20 est obligatoire pour une inscription en doctorat.

Pour la présentation du mémoire de M2, les étudiant.e.s se référeront en priorité aux directives de l'enseignant.e qui les encadre, ainsi qu'à la synthèse des normes éditoriales présentée dans cette brochure.

Le mémoire doit comprendre un résumé, des mots clés et une déclaration anti-plagiat, dont le modèle figure à la fin de cette brochure.

Dépôt obligatoire du mémoire de M2 sous forme électronique

Les mémoires de Master sont des documents officiels d'examen : les étudiant.e.s doivent obligatoirement les déposer et les universités sont tenues de les archiver.

Le dépôt se fait sous format électronique. Ce dépôt obligatoire conditionne la délivrance du relevé de notes. D'autres exemplaires imprimés du mémoire peuvent être éventuellement réservés aux membres du jury qui le souhaitent.

Diffusion du mémoire de M2

La diffusion du mémoire, contrairement à son dépôt, n'est pas obligatoire. Elle a pour objectif de valoriser les travaux des étudiant.e.s qui le souhaitent en leur donnant un meilleur accès et une plus grande visibilité. Elle participe également à la constitution de la mémoire institutionnelle de l'université Jean Moulin – Lyon 3.

Cette diffusion est soumise à l'autorisation de l'étudiant.e et du directeur ou de la directrice de mémoire.

Le jour de la soutenance, l'étudiant.e doit remettre au directeur ou à la directrice de mémoire une autorisation de diffusion préalablement signée.

Mémoires et droits d'auteur.e

L'étudiant.e bénéficie d'un droit d'auteur.e complet sur son mémoire qui recouvre les droits moraux et patrimoniaux.

Calendrier de rédaction du mémoire de recherche Indicatif... mais fiable !

L'objectif de ce calendrier est de garantir la faisabilité et la qualité du mémoire en effectuant en temps et en heure :

- le choix d'un domaine, d'une thématique et d'une directrice ou d'un directeur qui doit être un enseignant.e de la spécialité ;
- le choix d'un corpus et définition d'une problématique ;
- l'état de la question et bibliographie critique ;
- des fiches de lecture de documents fondamentaux ;
- un plan détaillé ;
- la rédaction du mémoire complet.

Ce calendrier, proposé à titre indicatif, sera éventuellement ajusté en accord avec votre directrice ou directeur de recherche. Il constitue dans tous les cas une base de travail extrêmement fiable.

L'ANNÉE DE M1

- **avant début/mi-octobre de l'année de M1** : avoir contacté un directeur/une directrice, l'avoir rencontré.e et avoir discuté de son projet ; avoir choisi un domaine de recherche, une thématique et réfléchi à un corpus (et/ou une périodisation) pour définir un sujet.
- **octobre - novembre** : analyse du corpus, ébauche de bibliographie et premières lectures critiques, formulation d'une problématique. Ce travail doit s'effectuer en concertation avec son directeur ou sa directrice.
- **décembre** : travail d'élaboration d'un plan détaillé du mini-mémoire à rendre en janvier à son directeur /directrice. Ce plan détaillé (2 pages A4 minimum) présentera les grandes parties du plan et le détail des sous-parties avec exemples et sources à adapter en fonction des méthodologies (histoire, histoire des idées, linguistique, littérature, etc.).
- **janvier** : rendre **plan détaillé** + problématique + première bibliographie à son directeur/-trice (au plus tard le 16 janvier 2022)
- **février - mai** : **rédaction** du mini-mémoire ; compte rendu régulier obligatoire des avancées de la rédaction à son directeur ou directrice. Une attention particulière doit être accordée aux liens logiques qui permettent d'élaborer une argumentation progressant au fil du plan.
- **mai** : rédaction de l'introduction (comprenant contextualisation, présentation du corpus, problématique ou ébauche d'un questionnement à partir des éléments d'analyse, présentation du plan du mini-mémoire), de la conclusion (comprenant une synthèse de réponse à la problématique et une ouverture pour la suite des recherches).
- **lundi 15 mai**, 20h, dernier délai : rendu du mini-mémoire à sa directrice ou à son directeur de recherche. **Le 22 mai** au plus tard, relecture totale du directeur/rice, avec nouvelles corrections et nouveaux retours, et proposition d'une note socle.
Sur cette base, les étudiant.e.s ont **48h maximum** pour reprendre 3 points précis au choix, en indiquant précisément lesquels à leur directeur/rice et quelles pages ont été réécrites entièrement ou partiellement (il peut s'agir, selon le temps et l'énergie à leur disposition, de points de détail, ou de points plus massifs). Prise de connaissance par le directeur/rice de ces 3 points seulement (uniquement les pages concernées) et ajustement de la note socle en conséquence, qui ne peut être que majorée.

L'ANNÉE DE M2

- **avant début octobre de l'année de M2** : avoir repris contact avec son directeur/directrice, redéfini ou réorienté le sujet sur la base d'un bilan du travail effectué en M1.
- **octobre – novembre** : analyse du corpus, nouvelles lectures critiques, formulation d'une problématique de mémoire de M2 et constitution d'une nouvelle bibliographie augmentée.
- **1^{er} décembre** : travail d'élaboration d'un plan détaillé de mémoire à rendre à son directeur /directrice. Ce plan détaillé (4 pages A4 minimum) présentera les grandes parties du plan et le détail des sous-parties avec exemples et sources à adapter en fonction des méthodologies (histoire, histoire des idées, linguistique, littérature, etc.).
- janvier : ébauche d'introduction à rendre, le cas échéant, en fonction des sujets et des directions, à son directeur/directrice, accompagné de la bibliographie en l'état.
- **février – mai : rédaction** du corps du mémoire, avec compte rendu régulier obligatoire des avancées de la rédaction à son directeur ou directrice. Une attention particulière doit être accordée aux liens logiques qui permettent d'élaborer une argumentation progressant au fil du plan.
- **mai** : rédaction de l'introduction (comprenant contextualisation, présentation du corpus, problématique ou ébauche d'un questionnement à partir des éléments d'analyse, présentation du plan du mini-mémoire), de la conclusion (comprenant une synthèse de réponse à la problématique et une ouverture pour la suite des recherches), prévoir une table des matières et éventuellement un index ; organisation de la soutenance avec le directeur ou la directrice de recherche.

Normes de présentation du mémoire

Avant toute chose, quand vous créez un document Word, sélectionnez la langue française ou italienne (onglet Outils).

Pour la rédaction en italien, voir le N.B. à la fin de ce document.

I – MISE EN PAGE DU TEXTE

- Police conseillée : « Times New Roman », « Garamond » ou « Arial », disponible sur tout type de système d'exploitation (Mac ou PC).
- Taille de la police : 12 pts pour le texte ; 10 pts pour les notes de bas de page.
- Interligne : 1,5 cm pour le texte ; 1 cm pour les notes de bas de page.
- Le texte doit être justifié.
- Marges standard (2,5 cm).
- La pagination : on doit compter à partir de la page de garde. Il s'agit de la page blanche située entre la page de couverture et la page de titre. Mais la pagination ne doit apparaître qu'à partir de la table des matières.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

• La page de couverture (obligatoire)

Elle doit obligatoirement contenir les informations suivantes : Nom de l'Université ; Faculté ; Diplôme ; Prénom et nom ; Titre ; Année de soutenance ; « sous la direction de » suivi du nom du directeur de mémoire ainsi que son grade (Maître de Conférences, Maître de conférences habilité.e à diriger des recherches ou Professeur des Universités).

La page de couverture peut être illustrée. Attention cependant à ne pas oublier de citer la source de(s) l'image(s).

• La page de garde (obligatoire)

C'est une page blanche. Vous devez commencer à compter la pagination à partir de cette page mais le numéro de la page ne doit pas apparaître. La pagination n'apparaîtra qu'à partir de la table des matières.

• La page de titre (obligatoire)

La page de titre reprend tous les éléments de la page de couverture, sauf l'(es) illustration(s).

• La dédicace et l'épigraphe (facultatif)

La dédicace rend hommage à une ou plusieurs personnes. L'épigraphe est une courte citation illustrant les propos qui vont suivre. La dédicace et l'épigraphe ont chacune leur propre page. Elles sont généralement en italique, situées dans la moitié supérieure de la page et alignées à droite.

• Les remerciements (conseillés)

Les remerciements peuvent être nominatifs, par groupes distincts ou collectifs. Vous pouvez vous exprimer librement. N'hésitez pas à être original, pertinent mais sans oublier la courtoisie. Ils ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés.

• La table des matières (obligatoire)

Sa fonction est essentielle : donner au lecteur une vision d'ensemble du contenu du mémoire et lui permettre de retrouver rapidement la partie qui l'intéresse. Elle doit être générée automatiquement.

• La liste des abréviations et/ou des sigles (facultative)

La liste des abréviations et/ou des sigles référence, par ordre alphabétique, toutes les abréviations et/ou tous les sigles utilisés dans le mémoire avec leur développement complet. À éviter si vous en avez peu. Il est préférable alors de les développer dans les notes de bas de page.

• Les annexes et la table des annexes (facultatifs)

Situées à la fin du mémoire, les annexes sont paginées en continuité avec le mémoire. Il est conseillé de les titrer et de les numéroter. Ces informations peuvent être reprises dans une table des annexes (Annexe 1, Titre, p.) qui peut être réalisée automatiquement à l'aide d'une feuille de style.

• La table des illustrations (facultative)

La table des illustrations recense tous les documents graphiques du mémoire dans leur ordre d'apparition, avec mention de la page où elles apparaissent.

• La bibliographie (obligatoire)

Il est conseillé de présenter une bibliographie divisée en plusieurs parties, de préférence par thèmes, ou par pertinence (et à l'intérieur, une répartition par type de support et par ordre alphabétique). Pour plus d'informations, voir la section consacrée à la bibliographie.

III – NOTES DE BAS DE PAGE

Les notes de bas de page permettent de citer une référence ou une source, mais également d'ajouter un commentaire, une remarque. Cela évite l'utilisation des parenthèses dans le texte.

- Elles sont signalées par un chiffre arabe placé en exposant immédiatement après le terme explicité et se situent en bas de la même page, sous une ligne de séparation. Il est préférable d'utiliser une numérotation en continu, mais de recommencer à chaque nouveau chapitre.
- Les appels de notes dans le corps du texte se placent ainsi (en exposant) : bonjour¹. bonjour², bonjour³: bonjour⁴; bonjour ?⁵ bonjour !⁶ «bonjour»⁷.
En revanche, dans le cas d'une citation longue, les appels de notes seront situés après la ponctuation. Ex : bonjour.²
- Les notes doivent être rédigées dans la même police, mais en utilisant une taille inférieure (10 pts) et un interligne plus petit que le texte (1 cm).

La présentation des références bibliographique dans les notes infrapaginales doit impérativement être uniformisée selon les normes en vigueur :

- Pour une monographie : Prénom Nom, *Titre*, Lieu d'édition, Édition, année de publication, pages.
Ex : Marc Angenot, *Les Champions des femmes*, Montréal, Presses Universitaires de Québec, 1977, p. 102-156.
- Pour un article de périodique : Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, Numéro (année), pages.
Ex : Françoise Charpentier, « De Délie à Microcosme », *Cahiers Textuels*, 3 (1987), p. 35-42.
- Pour un article dans un collectif : Prénom Nom, « Titre de l'article », dans *Titre du collectif*, éd. Editeur (Prénom Nom), Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, pages.
EX : Jaynie Anderson, « Pietro Aretino and Secred Imagery », dans *Interpretazioni veneziane*, éd. David Rosand, Venezia, Arsenale editrice, 1984, p. 275-290.
- Pour un site Internet : ORGANISME ou NOM, Prénom (dans le cas d'un site personnel). *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Date de publication. Disponible sur : <Adresse URL de la source consultée>. [Consulté le jour mois année]
Ex : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Le grand dictionnaire terminologique [en ligne]. 2012. Disponible sur : < <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/> >. [Consulté le 1^{er} février 2013]

Attention à uniformiser les indications de pages en respectant le même protocole du début à la fin de votre manuscrit. Ex : p. 4, pp. 4-10 ; de même pour les versets Ex : v. 4, vv. 4-10.

Il est obligatoire d'utiliser des abréviations en italique lorsque vous renvoyez à une référence qui est citée précédemment dans une note de bas de page. Cela vous évitera des répétitions, mais attention cependant à utiliser les abréviations adéquates :

- *ibid.* (*ibidem*) : renvoie exactement à la référence qui précède. Ex : *ibid.* p. 37 (ajout espace insécable)
- *op. cit.* (*opere citato*) : renvoie une œuvre déjà mentionnée de façon complète précédemment. On l'utilisera en particulier, lorsque vous faites référence à différents ouvrages d'un même auteur. Ex : Prénom Nom, *op. cit.*, p.5
- *loc. cit.* (*loco citato*) : renvoie à une référence bibliographique déjà citée de façon complète et qui se trouve à proximité.

IV – LES CITATIONS

- Pour les citations, toute modification ou suppression de texte à l'intérieur de la citation doit être signalée par [...].
- Pour les citations courtes, elles doivent être insérées dans le corps du texte, sans changement de police et sans utiliser l'italique. Elle seront signalées par l'utilisation des guillemets typographiques français, soit : «...».
- Pour une citation à l'intérieur d'une citation, on utilisera des doubles guillemets anglais : " " , puis des guillemets anglais simples ' ' pour une citation de troisième rang. Donc : « " " " ».
- Pour les citations longues (plus de 2 lignes), on utilisera la même police, mais avec une taille inférieure (si le texte est en 12 pts, la citation sera en 11 pts). Elle ne sera pas signalée par l'utilisation de guillemets, mais en isolant la citation du reste du texte grâce à un retrait à gauche et à droite (par exemple 0,5cm).

V – DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

Un document iconographique ne peut être intégré de manière purement illustrative : il doit servir l'argumentation.

Les documents iconographiques sont à regrouper en annexes, en les numérotant ainsi : fig. 1, fig. 2, etc., ou à intégrer dans le corps du texte selon leur pertinence dans l'argumentation.

En annexe, la référence du document iconographique est insérée sous chaque document. Dans le texte, une note en bas de page renvoie aux annexes avec le numéro de page et le numéro du document.

Référence du document iconographique (un tableau par exemple) : Prénom Nom, *Titre*, année de réalisation, technique utilisée (si connue), format (si connu), Ville de conservation, Nom du musée et/ou de la collection.

Ex : Piero della Francesca, *La Résurrection du Christ*, 1450-1463, fresque avec ajouts à la détrempe, 225 x 200 cm, Sansepolcro, Pinacoteca comunale.

VI – QUELQUES CONSEILS TYPOGRAPHIQUES

➤ La ponctuation

- Les signes simples (le point, la virgule et les trois points de suspension) ne prennent qu'une espace après. A signe simple : espace simple.
- Les signes doubles (les deux points, le point-virgule) prennent une espace insécable avant et une espace après. A signe double : espace double.
- Pas d'espace à l'intérieur des crochets, guillemets, accolades et parenthèses.
- Pas d'espace avant et après le trait d'union et l'apostrophe.
- Utiliser le tiret moyen (ou demi-cadratin : –) pour séparer des segments de phrase. Mettre une espace normale devant et derrière.
- Une espace après le tiret s'il est utilisé pour une énumération.

Attention aux points de suspension : soit on met trois points de suspension soit « etc. » (« ecc. »), mais pas les deux !

➤ Les capitales

Vous devez mettre une majuscule initiale

- en début de phrase, de vers, de citation, de nom propre et de prénom.

- aux noms de peuples et d'habitants lorsque ce sont des noms communs (mais pas lorsqu'ils sont adjectifs qualificatifs ou qu'ils désignent la langue du pays). Ex : Cette actrice italienne aime les Français, mais ne parle pas pour autant le français.

- elles doivent être accentuées. Ex : PALAIS DES CONGRÈS et non PALAIS DES CONGRES.

➤ Autres

- oe > œ (ex. sœur, cœur, etc).
- Ne pas insérer de doubles espaces dans le texte.
- Utiliser les exposants lorsque le cas se présente (pour les siècles, etc.). XV^e siècle
- Séparer par une espace insécable « p., fol., etc., ex. ». Par exemple « p. 4 » et non « p.4 », « fol. 4 » et non « fol.4 » (Le raccourci dans Word est « Majuscule+ctrl+espace »).
- Les numéros des siècles s'écrivent en chiffres romains et non en chiffres arabes : XVI^e siècle et non 16^e siècle, XIX^e siècle et non 19^e siècle.
- Toutes les locutions latines doivent être signalées en italique. Ex : *a priori* ou à priori.
- Les nombres : ils s'écrivent la plupart du temps en toutes lettres. Ex : vingt, les années soixante, classe de sixième. En revanche, les dates s'écrivent en chiffre arabe (Ex : 2012), tandis que les siècles et les régimes politiques s'écrivent en chiffre romain (Ex : XXI^e siècle)

VII – BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie, placée à la fin de votre mémoire, doit être organisée en parties. Au sein de chaque section, l'ordre alphabétique doit être suivi. En cas de références relevant d'un même auteur, l'ordre chronologique doit être suivi.

La division par sections peut s'organiser de façons distinctes en fonction des sujets : par pertinence, par hiérarchie etc. Par exemple : Sources ; Ouvrages de références ; Histoire des idées ; Histoire de Naples ; etc.

Une division par types de supports (du type sitographie / articles / ouvrages, etc.) est à éviter.

À l'intérieur de chaque section, les références seront listées par ordre alphabétique. Vous devez maintenir votre choix de présentation tout au long de votre bibliographie.

➤ Format papier

- Monographie

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition dans la langue originale, Éditeur commercial, année de publication.

Ex : LOCHERT, Véronique, *L'écriture du spectacle*, Genève, Droz, 2004.

Remarque : Si l'ouvrage est la traduction d'une langue étrangère, il faut noter le titre original ainsi que le nom du traducteur, l'année de publication de l'édition originale.

Remarque : S'il s'agit d'une édition successive, on indiquera entre crochets l'année de la 1^{ère} édition.

- Ouvrage collectif

NOM, Prénom (sous la dir. de), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Éditeur commercial, année de publication.

EX : ROSAND, David (sous la dir. de), *Interpretazioni veneziane*, Venezia, Arsenale editrice, 1984.

- Source/Édition critique

NOM, Prénom (de l'auteur), *Titre de l'ouvrage*, Initiale Prénom Nom du responsable de l'édition (éd.), Lieu d'édition, Éditeur commercial, année de publication.

Ex : Jean BODIN, *Colloquium heptaplomeres de rerum sublimium arcanis abditis*, F. Berriot (éd.), Genève, Droz, 1984.

- Article de périodique

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro (année de publication), pagination.

Ex : DEMONET, Marie-Luce, « L'invraisemblable semaine », *Cahiers Textuels* 13 (1993), p. 175-194.

- Document de type thèse, mémoire ou rapport de stage

NOM, Prénom. *Titre de la thèse*. Diplôme. Discipline. Lieu/Université de soutenance, année de soutenance

Ex : COMTAT, Emmanuelle. *Les pieds-noirs et la politique : 40 ans après le traumatisme du rapatriement*. Thèse Science politique. Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2006.

➤ Format électronique

- Monographie

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage* [en ligne], Lieu d'édition, Éditeur commercial, année de publication. Disponible sur : <URL> (date de consultation).

- Article de périodique

NOM, Prénom. « Titre de l'article », *Titre du périodique* [en ligne], volume, numéro (année de publication), pagination. Disponible sur : <Adresse URL de la source consultée>. [Consulté le jour mois année].

Ex : CHAPPE, Vincent-Arnaud. « Le cadrage juridique, une ressource politique », *Politix* [en ligne], n°4 (2011/2), p.107-130. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/>>. [Consulté le 1er février 2013]

- Document de type thèse, mémoire ou rapport de stage

NOM, Prénom. *Titre* [en ligne]. Type de travail et niveau. Université et lieu de soutenance, année. Disponible sur : <Adresse URL de la source consultée> [Consulté le jour mois année]

Ex : OUSTRIN, Antoine. *Lectures de fascisme français au travers de l'Action française, 1898-1918* [en ligne]. Mémoire de 3^e année. Institut d'Etudes Politiques, Grenoble, 2011. Disponible sur : <<http://catalogue.iepgrenoble.bibliobre.com/>>. [Consulté le 1er février 2013]

- Site web

ORGANISME ou NOM, Prénom (dans le cas d'un site personnel). *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Date de publication. Disponible sur : <Adresse URL de la source consultée>. [Consulté le jour mois année]

Ex : OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. Le grand dictionnaire terminologique [en ligne]. 2012. Disponible sur : <<http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>>. [Consulté le 1^{er} février 2013]

VIII – Locutions latines et abréviations (propositions)

Locution	Abréviation	Emploi
<i>confer</i>	cf.	Indique au lecteur qu'il doit se référer à ce qui suit.
<i>et alii</i>	<i>et al.</i>	S'emploie pour indiquer que l'ouvrage cité est écrit par plus de trois auteurs. Ex : Auteur 1, Auteur 2, Auteur 3, <i>et al.</i>
<i>ibidem</i>	<i>ibid.</i>	Renvoie exactement à la référence qui précède.
<i>idem</i>	<i>id.</i>	S'emploie pour éviter une répétition et renvoie ainsi à une référence qui se trouve à proximité.
<i>id est</i>	<i>i.e.</i>	S'emploie indifféremment à la place de "c'est-à-dire".
<i>infra</i>	<i>Infra</i>	Renvoie le lecteur à un passage qui se trouve plus loin dans le texte.
<i>loco citato</i>	<i>loc. cit.</i>	Renvoie à une référence bibliographique déjà citée de façon complète et qui se trouve à proximité.
<i>nota bene</i>	N.B.	Attire l'attention sur un point important.
<i>opere citato</i>	<i>op. cit.</i>	Renvoie à une oeuvre déjà citée.
<i>passim</i>	<i>Passim</i>	S'emploie pour indiquer que l'on renvoie à plusieurs passages et évite d'avoir à en préciser l'exacte localisation.
<i>sequiturque</i>	<i>sq.</i>	Complète un numéro de page par la page suivante. Ex. : " p. 37 <i>sq.</i> "
<i>sequunturque</i>	<i>sqq.</i>	Complète un numéro de page par les pages suivantes. Ex. : " p. 94 <i>sqq.</i> "
<i>sic</i>	<i>Sic</i>	Placé entre parenthèses à la fin d'une phrase ou d'une expression pour préciser que ce qui est cité précédemment n'a pas été modifié.
<i>supra</i>	<i>Supra</i>	Renvoie le lecteur à un passage qui se trouve plus haut dans le texte.

N.B. : Pour les mémoires rédigés en italien, vous respecterez les normes indiquées pour le français sauf :

1) **PONCTUATION.** Supprimer les espaces insécables avant et après guillemets, «XXX», doubles points:, point virgule:, point d'exclamation!, point d'interrogation?. Ex. «Volevo anche chiederle notizia» [...]; Si rivolge a Marinetti, spiega: «cosa vorresti che facesse?»

2) **NUMÉROS DE SIÈCLES, PAPES, ROIS etc.** Sans exposant, ex. : secolo XX, Pio II, Luigi XIV

3) RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Pour les ouvrages collectifs
 - en note en bas de page:

Andrea Battistini ed Ezio Raimondi (a cura di), *Le figure della retorica: una storia letteraria italiana*, Torino, Einaudi, 1990.

- Dans la bibliographie :

Battistini Andrea ed Raimondi Ezio (a cura di), *Le figure della retorica: una storia letteraria italiana*, Torino, Einaudi, 1990.

- Pour les éditions scientifiques et critiques :

Giovanni Boccaccio, *Comedia delle ninfe fiorentine*, edizione critica a cura di E.A. Quaglio, Firenze, Sansoni, 1963.

La soutenance en M2

Le déroulement (1h environ)

La soutenance est publique. Elle a lieu le 21 juin 2022 en présentiel. Une modalité hybride peut être envisagée.

La soutenance est présidée par l'enseignant.e-chercheur.e convié.e pour siéger dans le jury.

Elle se déroule en 4 temps :

- 1) Propos liminaire de l'étudiant.e (une quinzaine de minutes tout au plus),
- 2) suivi de commentaires et d'éventuelles questions du directeur ou de la directrice, auxquels l'étudiant.e peut répondre (10-15 minutes),
- 3) puis de commentaires et de questions de l'enseignant.e-chercheur.e qui siège dans le jury, auxquels l'étudiant.e est engagé.e à répondre (15-20 minutes).
- 4) Délibération du jury et annonce des résultats.

Le propos liminaire

Préparation : Ce propos liminaire doit être préparé en amont, et pourra s'appuyer, le jour de la soutenance, sur un support écrit : soit des notes (plan, éléments de langage, points forts, etc.), soit un texte rédigé mais qui ne sera pas lu.

Langue : Si le mémoire a été rédigé en italien, le propos liminaire sera présenté en français.

Si le mémoire a été rédigé en français, le propos liminaire sera présenté en italien.

Enjeux : Ce propos liminaire consistera à reprendre des éléments de son travail sans redire ce qui a déjà été écrit, ou du moins en le disant autrement. C'est justement l'occasion de mettre en valeur des aspects qui ne sont présents ni dans l'introduction, ni dans la conclusion.

Il s'agira d'expliquer :

- comment vous en êtes venu.e à choisir ce sujet
- comment vous l'avez mené : quelles difficultés vous avez rencontrées, ce qui en revanche vous a été favorable ;
- quelles découvertes vous avez faites, au niveau théorique mais aussi pratique, et ce qui vous a paru plus particulièrement motivant ;
- à quelles conclusions vous pensez avoir abouti, et comment vous pouvez les mettre en perspective vis-à-vis de votre problématique de départ ;
- ce que vous auriez souhaité mieux faire, ou faire autrement ;
- quelles sont vos perspectives après cette recherche, ce que vous estimez en avoir tiré d'un point de vue académique aussi bien que personnel.

Échange avec le jury

Votre directeur/riche interviendra pour faire le point sur votre travail, rendre compte de la manière dont vous avez travaillé, ensemble, tout au long de ce travail de recherche, vous faire des observations *a cose fatte* sur le travail réalisé et éventuellement proposer quelques pistes de réflexion ultérieures auxquelles vous pourrez réagir. (10-15 minutes)

Puis votre deuxième relecteur ou relectrice prendra la parole pour engager un dialogue avec vous de la manière dont il ou elle le souhaitera : remarques générales suivies de questions précises auxquelles vous pouvez être invité.e à répondre soit point par point, soit à la fin, réflexion tissée de questions, etc. À vous de vous adapter aux modalités du dialogue proposé.

Les débouchés

Quelles sont les compétences de nos étudiant.e.s diplômé.e.s d'un Master Recherche LLCER les mieux appréciées dans les milieux professionnels (notamment autres que l'enseignement) ?

- ⇒ Leur capacité rédactionnelle (dans la langue étudiée et en français)
- ⇒ Leur capacité d'analyse
- ⇒ Leur curiosité intellectuelle et leur capacité à rechercher de l'information, des sources,
- ⇒ Leur culture
- ⇒ Leur capacité à s'intégrer dans des équipes.

Que font les étudiant.e.s diplômé.e.s de leur Master Recherche en études italiennes ?

- ➔ **Préparation des concours de l'enseignement : CAPES ou Agrégation**, avec possibilité de s'inscrire dans les programmes de formation de Lyon 3.
- ➔ **Préparation d'un projet de thèse** avec possibilité de solliciter une bourse doctorale auprès de l'une des ED de Lyon 3.
- ➔ **Nouveau cursus diplômant pour compléter le socle des connaissances et compétences acquises, et l'axer de manière plus ciblée, à Lyon 3 ou ailleurs** : outre le Master MEEF, Master Traduction et interprétation, Master Traduction littéraire et édition critique, Master Journalisme culturel multilingues, Master Patrimoine et Archives historiques, Master Métiers du livre et de l'édition, Master Média et Médiation culturelle, Master Création contemporaine et industries culturelles, Master Interfaces Numériques et Sciences humaines, Master Relations Internationales / UE, Master Management général, etc.
- ➔ **Préparation des concours de l'administration publique** au niveau national, territorial ou municipal (ministères, préfectures, mairies, chancelleries, bibliothèques, musées, etc.).
- ➔ **Fin des études et recherche d'emploi** : les étudiant.e.s diplômé.e.s s'engagent sur le marché du travail et recherchent des stages, CDI ou CDD – métiers de l'enseignement, de la documentation, de l'édition, des relations internationales, du numérique, etc.